

Burundi : 35 ans de prison requis contre un Français poursuivi pour viols

@rib News, 16/11/2011 â€“ Source AFPL Le procureur du Tribunal de grande instance de Bujumbura a requis 35 ans de prison à l'encontre d'un Français de 58 ans poursuivi pour viols, notamment sur des mineures, a-t-on appris de sources concordantes. Après un débat à huis clos sur demande de la défense, le ministère public vient de requérir une peine de 35 ans de servitude pénale (prison) et 400.000 Francs burundais (220 euros) d'amende contre Patrice Faye, a déclaré Me Suzane Bukuru, avocate des parties civiles.

Et compte tenu des conséquences physiques, morales et psychologiques qu'ont subies ces filles, des mineures dont l'âge était compris entre 13 et 17 ans, (...) j'ai demandé 20 millions de Fbu (11.150 euros) de dommages pour chacune d'elle, a-t-elle ajouté, se disant confiante sur l'issue du procès. Ce procès a permis de démontrer que toute cette affaire est un complot pur et simple dirigé contre Patrice Faye et qui est le fait de filles de mauvaise conduite qui ne cherchent que de l'argent, a déclaré l'un des avocats de la défense, Me Fabien Segatwa. L'affaire a été mise en délibéré par les cinq juges de la chambre criminelle du Tribunal de grande instance de Bujumbura, qui dispose de deux mois pour rendre son verdict. Ce dossier ne contient aucune preuve contre Patrice Faye, il s'agit d'un complot, a insisté Me Segatwa. Selon des proches de M. Faye, toute cette histoire a été montée de toutes pièces par des membres de la Fondation Stam qui œuvrent dans le même secteur que Patrice Faye. La fondation n'a rien à voir avec cette histoire, a assuré un cadre de cette institution, sous couvert de l'anonymat. Nous avons recueilli ces filles, elles nous ont fait des révélations et nous avons jugé qu'il était de notre devoir d'alerter le ministère burundais de la Solidarité nationale, a-t-elle ajouté. Une dizaine de déshérités qui ont été élevés dans le centre fondé par M. Faye sont venus témoigner et ont assuré que les accusations portées contre lui ne lui ressemblent pas. J'ai été élevé par Patrice depuis l'âge de 6 ans, j'en ai aujourd'hui 19. Il m'a mis à l'école (...) il n'a jamais été question de sexe entre nous, a expliqué Alice, les larmes aux yeux. Patrice Faye a été arrêté le 5 avril et écroué à la prison centrale de Mpimba à Bujumbura, à la suite d'accusations de viol portées par cinq filles dont des mineures qui ont fréquenté jusqu'en 2010 cette école créée en faveur des jeunes en difficulté. Fin mai, M. Faye avait rejeté toutes ces accusations, dans une lettre parvenue où il affirmait vivre un véritable cauchemar. Il assurait dans ce courrier que trois de ses jeunes accusatrices (avaient) été reconnues vierges par un médecin et que la principale accusatrice, Aïsha Ahishakiye, avait signé le 25 mars une demande d'excuses pour déclarations mensongères. Né à Lyon (Sud-est de la France), Patrice Faye est très connu au Burundi, où il est arrivé au début des années 80, alors qu'il faisait un tour du monde à vélo. Ce passionné de théâtre a commencé à travailler comme plombier, avant de s'occuper de serpents et de crocodiles puis de créer une association qui construit des écoles et des centres de santé en faveur des Batwas (pygmées burundais) et des populations défavorisées.